ACADÉMIE DE GRENOBLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Drôme

Division de l'organisation scolaire de la Drôme

Référence de l'arrêté : arr. n°CS-2022-5

A R R Ê T É

portant modification de la carte scolaire

dans l'enseignement du premier degré public de la Drôme

pour l'année scolaire 2022-2023

L'inspecteur académique des services de l'éducation nationale,

directeur des services départementaux de l'éducation nationale de la Drôme

VU la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 modifiée relative à la répartition, des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat

VU le code de l'Education, notamment les articles D211-9 et R235-11,

VU le décret 2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à la gouvernance académique,

VU le décret 2015-1616 du 10 décembre 2015 relatif aux régions académiques,

VU l'octroi de 4 postes d'enseignants du 1er degré au département de la Drôme au titre de l'année scolaire 2022-2023,

VU l'avis des maires concernés,

VU le Comité Technique Spécial Départemental consulté le 8 septembre 2022

TITRE 1 : IMPLANTATION D'EMPLOIS

ARTICLE 1 Les emplois suivants sont attribués à compter du 1er septembre 2022 :

Emplois en école maternelle

0260625N	PORTES LES VALENCE - E.M.PU JEAN MOULIN	1	poste

Emplois en école élémentaire

0260206H	LA COUCOURDE - E.P.PU FONDCHAUD	1	poste

Décharges de direction

0260625N	PORTES LES VALENCE - E.M.PU JEAN MOULIN	0,25	poste
0260206H	LA COUCOURDE - E.P.PU FONDCHAUD	0,08	poste

TITRE 2 : RETRAIT D'EMPLOIS

ARTICLE 2 L'emploi suivant est retiré à compter du 1er septembre 2022 :

Décharge de direction

Suite au retrait d'emploi à l'EMPU Montchorel-République - Romans-sur-Isère 0260631V (retrait du 4ème poste classe - arrêté de carte scolaire du 04/07/2022)

0260631V	ROMANS SUR ISERE - E.M.PU MONTCHOREL	REP 15	0,25	poste

TITRE 3 : MESURES TECHNIQUES

ARTICLE 3 Mise à jour de nomenclature de supports

Le CAPPEI (certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'école inclusive) a remplacé à la rentrée 2021 les dispositifs précédents de formation CAPA-SH (certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap) à destination des enseignants du premier degré. La nature des supports concernés par des affectations en ASH a donc fait l'objet d'une mise à jour au 01/09/2021. Le tableau de correspondance entre les natures de support CAPA-SH et les natures de support et spécialités CAPPEI figure en annexe du présent document.

ARTICLE 4 Mise à jour de rattachements administratifs

Supports ERS (enseignants référents de scolarisation)

Nature et n° de support	Rattachement administratif au 01/09/2021	Rattachement administratif au 01/09/2022
BED/REF 17261	Circonscription Crest 0260056V Dieulefit - Collège E. Chalamel 0260009U	Circonscription Nyons 0260055U Nyons - Collège R. Barjavel 0261089T
BED/REF 17204	Circonscription Crest Vallée de la Drôme 0261489C Loriol-sur-Drôme - Collège D. Faucher 0260012X	Circonscription Crest Vallée de la Drôme 0261489C Beaumont-lès-Valence - Collège M. Rivier 0261528V
BED/REF 17201	Circonscription Valence Rhône 0261490D Valence - Collège J. Zay 0260049M	Circonscription Valence Hermitage 0261491E Saint-Donat-sur-l'Herbasse - Collège J. Baker 0260026M

Support d'enseignant IVS (inclusion vie scolaire)
Suite à la fermeture administrative de l'école maternelle Pouchelon à Romans-sur-Isère 0261020T (arrêté de carte scolaire du 13/05/2022), le support d'enseignant IVS est désormais rattaché à l'école maternelle Jules Nadi à Romans-sur-Isère 0260628S.

ARTICLE 5 Un extrait conforme de cet arrêté sera adressé à chaque maire concerné.
La secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Drôme est responsable de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Valence, le 9 septembre 2022

Pour la Rectrice et par délégation,
L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale de la Drôme

SIGNÉ

Pascal CLÉMENT